

Quand nos aînés se réunissent ...

On peut être assuré que l'ambiance ne sera pas morose. Ce fut encore le cas le 23 février lors de la réception que leur réservait la Municipalité pour leur traditionnel repas annuel.

Dès l'apéritif le ton était donné, les conversations allant bon train entre les accoutumés de cette manifestation et les nouveaux arrivants dans le club.

Avant de laisser la quatre vingtaine de participants faire honneur à un repas très apprécié, Gilbert MARCHAL évoqua la nécessité de conserver cette tradition qui maintient et renforce les relations entre les membres de notre communauté.

Il eut une pensée, partagée par l'assistance, pour les récents disparus et ceux dont l'état de santé ne permet pas d'être présents.

Entre gens de bonne compagnie le courant passe rapidement et les dialogues se prolongeraient à l'infini s'il ne fallait, raisonnablement, se séparer.

En conclusion c'était bon, c'était sympa et convivial et, c'est sûr, l'année prochaine on recommencera.



L'agenda ...

Mercredi 30 avril et jeudi 1er mai :

- Cueillette et vente du muguet organisé par LES VERAK'EU DE JEZAIN

Les 26 avril et 3 mai :

- Préparation du stand de la fête par LES VERAK'EU DE JEZAIN

Du 1er mai au 15 juin :

- Inscription concours maisons fleuries

Judi 8 mai :

- Cérémonie Monument aux morts
- Ravitaillement marche Metz - Nancy

Du 9 au 12 mai :

- Fête patronale

Samedi 24 mai :

- Goûter des anciens organisé par le FJEP

Dimanche 25 mai :

- Assemblée générale ACCA

Vendredi 27 juin :

- Fête de l'école

Samedi 28 juin :

- Feux de la St Jean et barbecue organisé par LES VERAK'EU DE JEZAIN"

Dimanche 6 juillet :

- Barbecue du FJEP

Respectons les horaires ...

Un printemps précoce et ensoleillé, et voilà le ballet des tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses qui démarre...

Il est utile de rappeler l'existence d'une réglementation sur les travaux bruyants ; ils ne peuvent se faire que durant les créneaux horaires suivants :



- du lundi au vendredi de 8 H à 20 H
- le samedi de 9 à 12 H et de 15 à 19 H
- le dimanche et jour férié de 10 à 12 H

Fermeture estivale de la mairie et quelques ponts ...

Les bureaux de la mairie seront fermés :
Le 02 mai - du 09 au 12 mai inclus
Pour la période estivale
du 04 août au 22 août inclus.



JEZAINVILLE 'info

N° 13 : Mai - Juin - Juillet 2014

Bulletin Municipal

MERCI !

Au nom de toute la liste « Pour Jézain tout simplement ! », je tiens à remercier chaleureusement tous les Jézainvillois qui nous ont soutenus lors de l'élection municipale.

Nous respecterons le choix de la majorité des électeurs qui se sont exprimés le 23 Mars 2014 dans les urnes et nous représenterons non seulement les Jézainvillois qui nous ont fait confiance mais également tous ceux qui se sont abstenus ou qui ont voté différemment.

Donnons un nouvel élan à Jézainville en inscrivant la commune dans une nouvelle dynamique en restant confiant à de nouvelles générations, qui souhaitent s'engager et partager l'intérêt commun.

Gilbert Marchal





ENFIN !

Tant attendu, Tant discuté et tellement apprécié !



D'ici quelques semaines, les travaux du parking situé rue Jean Mermoz seront terminés.

Cette bouffée d'oxygène permettra de désengorger notre cœur de village et ainsi rendre plus agréable votre quotidien.

Cet emplacement idéalement situé face à la salle communale offrira 26 places de parking et permettra de rendre plus accessible la rue Jean Mermoz qui devenait de plus en plus saturée.

La volonté et la ténacité de la plus grande majorité de l'ancienne équipe du conseil municipal n'a pas cédé malgré de nombreuses discussions qui parfois devenaient insupportables tant la mauvaise foi et la non-clairvoyance du besoin de nos concitoyens étaient grandes.

Loin de ces discussions stériles, ce nouveau conseil municipal que vous avez élu a bien l'attention de continuer la politique d'amélioration du stationnement dans le village. Nous avons encore beaucoup de travail pour y parvenir et ainsi sécuriser nos véhicules.

Mais l'effort doit être partagé par tous.



Si la commune fait des efforts financiers importants, chacun se doit de respecter certaines règles de bon sens et de civisme, notamment :

- Ne pas laisser son véhicule stationner en permanence sur le parking.
- Eviter dorénavant les stationnements sauvages sur les trottoirs et aux abords de l'église.

Maintenant que la commune peut offrir des places de parking aux Jézainvillois la gendarmerie sera beaucoup moins conciliante qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour.

Mais nous sommes optimistes et savons et que nous pouvons compter sur vous !!!